



DÉVELOPPEMENT DURABLE
**NOTE
D'INFORMATION**

Indice canadien de la durabilité des ressources hydriques

Faits saillants

- L'Indice canadien de la durabilité des ressources hydriques (ICDRH) est un indice composé sur les ressources hydriques mis au point par le Projet de recherche sur les politiques afin d'évaluer le bien-être des collectivités canadiennes en ce qui a trait à l'eau douce.
 - L'ICDRH a subi avec succès des essais sur le terrain dans six collectivités de diverses régions du pays. Les collectivités participantes ont présenté des suggestions et des commentaires qui contribueront grandement à l'amélioration et à l'affinement de l'indice.
 - Les collectivités ont exprimé un intérêt envers l'ICDRH et appuieraient la poursuite de son élaboration. Elles ont désigné diverses applications de l'ICDRH en matière de politiques, surtout aux fins de la planification, du marketing, des communications et de l'éducation.

Contexte

Le Projet de recherche sur les politiques a récemment terminé un projet de mise au point et de mise à l'essai d'un indice composé sur les ressources hydriques servant à évaluer le bien-être des collectivités canadiennes en ce qui a trait à l'eau douce. Cet indice, appelé Indice canadien de la durabilité des ressources hydriques (ICDRH), intègre une gamme de données et renseignements sur l'eau dans une série d'indicateurs. Ensemble, ces indicateurs donnent un profil global des principaux enjeux d'une collectivité en ce qui a trait à l'eau. L'indice permet des comparaisons et analyses à l'intérieur de la collectivité et entre collectivités.

La mise au point de l'ICDRH a été guidée par un atelier d'experts¹, une étude de données², des consultations bilatérales et une revue de littérature. Au printemps 2006, le cadre et la méthode d'évaluation qui en sont issus ont été soumis à des essais sur le terrain dans six collectivités de diverses régions du Canada. Le cadre, qui est présenté dans le tableau 1, comporte une structure emboîtée de 15 indicateurs répartis dans cinq grandes catégories ou composantes correspondant à des domaines de politiques.

Pour évaluer une collectivité, un score est calculé pour chaque indicateur. Les scores varient de 0 à 100. Plus le score d'un indicateur est élevé, plus la collectivité est proche des conditions idéales à l'égard de cet indicateur. Les scores sont fondés sur une méthode normalisée d'évaluation par rapport à des données de référence ou un objectif³. C'est là une distinction par rapport à certains autres modèles d'indice composé qui fondent les scores sur le classement relatif des unités administratives évaluées.

Une fois que les scores des indicateurs sont calculés, le score de chacune des cinq composantes est déterminé en faisant la moyenne des trois indicateurs qui la composent. Le score final de l'ICDRH est calculé en faisant la moyenne des scores des cinq composantes. Plus le score de l'ICDRH d'une collectivité est élevé, plus elle est en mesure de profiter des avantages – aux plans écologique et socioéconomique et au plan de la santé – que procure l'eau douce et de les préserver.

Tableau 1 : Le cadre de l'Indice canadien de la durabilité des ressources hydriques

	Composante	Indicateur	Description
Indice canadien de la durabilité des ressources hydriques	Ressource	<i>Disponibilité</i>	La quantité d'eau douce renouvelable disponible par personne
		<i>Offre</i>	La vulnérabilité de l'approvisionnement en raison de variations saisonnières ou de l'épuisement des ressources en eaux souterraines
		<i>Demande</i>	Le niveau de la demande d'eau, selon l'octroi de permis d'utilisation de l'eau
	Santé de l'écosystème	<i>Pressions</i>	La quantité d'eau extraite de l'écosystème
		<i>Qualité</i>	Le score sur l'indice de qualité de l'eau pour la protection de la vie aquatique
		<i>Poisson</i>	Tendances dans la population d'espèces de poissons importantes aux plans économique ou culturel
	Infrastructure	<i>Demande</i>	Délai avant que la capacité d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées n'atteigne ses limites en raison de l'accroissement de la population
		<i>Condition</i>	Condition physique des conduites de distribution d'eau et des égouts, jugée d'après les fuites des réseaux
		<i>Traitement</i>	Le niveau de traitement des eaux usées
	Santé humaine	<i>Accès</i>	La quantité d'eau potable accessible par personne
		<i>Fiabilité</i>	Le nombre de jours d'interruption de l'alimentation, par personne
		<i>Incidents</i>	Le nombre de cas de maladies d'origine hydrique
	Capacité	<i>Finances</i>	La capacité financière de la collectivité de gérer ses ressources hydriques et de relever les défis locaux
		<i>Éducation</i>	La capacité humaine de la collectivité pour la gestion des ressources hydriques et le règlement des problèmes locaux touchant l'eau
		<i>Formation</i>	Le niveau de formation qu'ont reçu les responsables de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées

Mise à l'essai de l'ICDRH sur le terrain

Le Centre autochtone de ressources environnementales (CARE) a été chargé de réaliser un essai sur le terrain afin de déterminer l'applicabilité et l'utilité de l'ICDRH dans une gamme de collectivités canadiennes. Six différentes études de cas ont fait partie de cet essai sur le terrain⁴. Les six collectivités énumérées ci-dessous se trouvent dans cinq provinces; chacune a une population de moins de 5 000 personnes. Trois d'entre elles sont des collectivités de Premières nations. Les six représentent une variété de circonstances en ce qui concerne l'activité économique – agriculture, énergie, tourisme – et les problèmes perçus en matière d'eau.

- District de Chetwynd (Colombie-Britannique)
- Ville de Three Hills (Alberta)
- Première nation Tsuu T'ina (Alberta)
- Première nation de Pelican Lake (Saskatchewan)
- Municipalité rurale de Gimli (Manitoba)
- Première nation crie de Moose (Ontario)

Ces études de cas et l'atelier organisé par la suite⁵ ont permis de jauger de façon probante l'utilité et la faisabilité de l'indice et des 15 indicateurs en particulier. Dans l'ensemble, les collectivités ont exprimé de l'intérêt envers l'ICDRH et envers son affinement supplémentaire et son utilisation. Il s'avère toutefois nécessaire de perfectionner certains de ses éléments.

Le processus et les résultats des essais sur le terrain ont révélé des difficultés relatives à la disponibilité de moyens d'acquisition de données ainsi qu'à l'échelle et à la pertinence de certains indicateurs. En réponse à ces difficultés, les consultants et les collectivités ont présenté des commentaires et des suggestions qui aideront à améliorer l'ICDRH⁶.

Les collectivités ont indiqué qu'elles seraient disposées à consacrer le temps et le personnel nécessaires en vue de produire les données servant à l'indice, et que la possibilité d'obtenir les résultats de l'ICDRH serait en fait un incitatif à la réalisation volontaire des relevés voulus. Le fait que les résultats soient compilés par un organisme gouvernemental plutôt que par la collectivité rehausserait leur crédibilité auprès des membres de la collectivité.

Utiliser l'ICDRH

De façon générale, les collectivités étaient très réceptives à l'ICDRH et ont reconnu diverses utilisations et applications de l'indice. D'abord, les collectivités ont noté que leurs résultats à l'ICDRH pourraient servir à orienter les décisions et activités de planification, et en particulier celles ayant trait à l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, y compris l'étude des options pour le stockage de l'eau et pour la formation du personnel s'occupant de l'eau. Les indicateurs relatifs aux questions d'offre et de demande pourraient aider à guider la planification de l'aménagement du territoire, notamment le zonage à l'intention des industries utilisant de grandes quantités d'eau. Les résultats seraient aussi utiles au moment de solliciter des fonds gouvernementaux et pour repérer des domaines justifiant des recherches. Des ministères fédéraux ont indiqué qu'ils pourraient utiliser un tel outil pour guider leurs décisions de financement.

Il a aussi été indiqué que l'ICDRH pourrait servir d'outil de communication pour confirmer ou infirmer des suppositions ayant cours dans la collectivité au sujet de diverses questions concernant l'eau – surtout en ce qui concerne la qualité et la quantité. Les résultats pourraient également servir à faire valoir le potentiel de la collectivité auprès de promoteurs éventuels et d'industries, et en particulier d'industries grandes consommatrices d'eau.

Enfin, l'ICDRH pourrait être utilisé pour renseigner les résidents sur l'état de l'eau dans leur collectivité et sur la situation en comparaison d'autres collectivités ailleurs au pays. Les collectivités ont aussi fait remarquer que l'indice pourrait être extrêmement utile s'il était mis en œuvre par les diverses collectivités d'une même région ou utilisant une même source d'eau. Les collectivités pourraient comparer leurs scores et ainsi obtenir une compréhension globale à la fois de leur situation et de leur capacité collective d'assurer la durabilité de l'approvisionnement en eau à l'échelle régionale.

Conclusion

En conclusion, le projet de l'ICDRH a produit une information précieuse sur la faisabilité d'un indice composé sur les ressources hydriques. Il a aussi reconnu le potentiel d'une vaste application d'un tel outil.

Il faut espérer que les suggestions et constatations issues de ce projet pourront servir à améliorer l'ICDRH et le mettre en œuvre de sorte que tous les ordres de gouvernement puissent l'utiliser pour guider leurs prises de décisions et améliorer notre compréhension des problèmes d'eau dans nos collectivités.

Notes

- 1 Un atelier de deux jours a été organisé en novembre 2005 pour discuter de la création de l'ICDRH; y ont assisté d'éminents experts des indicateurs et des politiques en matière d'eau.
- 2 Tri-Star Environmental Consulting. 2006. *Indice canadien de la durabilité des ressources hydriques (ICDRH) – Études de données* (Série de documents de travail du PRP #013). Accessible à <www.recherchepolitique.gc.ca>.
- 3 La méthode d'évaluation de l'ICDRH est décrite dans *Indice canadien de la durabilité des ressources hydriques (ICDRH) : Rapport de projet* (2007). Accessible à <www.recherchepolitique.gc.ca>.
- 4 Les résultats des études de cas se trouvent dans *Indice canadien de la durabilité des ressources hydriques (ICDRH) – Rapport de l'étude de cas* (Série de documents de travail du PRP #028), rédigé par le Centre for Indigenous Environmental Resources et Anne Morin. Accessible à <www.recherchepolitique.gc.ca>.
- 5 Un atelier d'un jour a été organisé en août 2006 pour obtenir des commentaires et des suggestions sur les études de cas relatives à l'ICDRH; y ont assisté des représentants de quatre des six collectivités participantes ainsi que des responsables gouvernementaux.
- 6 Pour de plus amples renseignements, voir *Indice canadien de la durabilité des ressources hydriques (ICDRH) : Rapport de projet* (2007). Accessible à <www.recherchepolitique.gc.ca>.